



EDITO SNB Sud-Ouest

Comité Social et Economique

28 Juillet 2021

PROJET D'EVOLUTION DU MAILLAGE SUD-OUEST

La mise en place devient concrète !

Voilà 2 mois la Direction du Sud-Ouest levait le voile sur ce sujet anxiogène pour beaucoup et présentait le nom des agences qui baisseraient définitivement leur rideau dans le cadre du projet Nouvelle Génération. Le **SNB** vous en révèle ci-dessous le calendrier prévisionnel de mise en place concrète :

DR Poitou-Charentes : 9 agences

Thouars	17/01/2022
Barbezieux Saint Hilaire	17/01/2022
Ruelle sur Touvre	18/10/2021
Rouillac	22/11/2021
Saint Maixent l'Ecole	Date à définir
Surgères	06/12/2021
Matha	06/12/2021
Marans	15/11/2021
La Rochelle Marché	13/12/2021

DR Sud-Aquitaine : 9 agences

Nérac	22/11/2021
Hagetmau	25/10/2021
Peyrehorade	Date à définir
Morcenx	15/11/2021
Saint Paul Les Dax	Date à définir
Aire sur l'Adour	01/11/2021
Biarritz Saint Charles	Date à définir
Ustaritz	Date à définir
Pau Hermès	01/11/2021

DR Limousin-Dordogne : 5 agences

Nontron	24/01/2022
La Souterraine	08/11/2021
Bellac	29/11/2021
Saint Yrieix la Perche	Date à définir
Terrasson	29/11/2021

DR Gironde : 2 agences

Bordeaux Grand-Parc	08/11/2021
Saint Emilion	11/10/2021

Pour le **SNB**, qui a demandé une expertise sur ce sujet, les risques induits sont nombreux et portent principalement sur l'attrition, particulièrement pour les clients Pros qui devront faire face à la fermeture de leur agence de proximité mais également à la disparition de la fiduciaire, outil incontournable rendant encore plus compliqué de maintenir une relation à distance. Risque également très marqué pour des agences autour desquelles la présence LCL est trop lointaine géographiquement pour espérer, dans le temps, maintenir une relation durable. Nontron, St Yrieix, Bellac, Morcenx, Hagetmau ou encore Thouars sont ainsi particulièrement exposés. Risque enfin sur vos charges et conditions de travail.

Mais pour aider à la réussite de cette transformation puisqu'in fine, il s'agit bien d'une décision d'entreprise qui sera mise en place, le **SNB** a aussi insisté pour : mettre en confiance les salariés, leur donner de la visibilité, tenir compte de leur connaissance du terrain, libérer leurs initiatives, être attentif à leurs souhaits de mobilité géographique et fonctionnelle (des propositions mais pas de mobilité contrainte), à l'évolution de leur rémunération variable (d'autant que pour certains, ces changements s'accompagneront de coûts supplémentaires au quotidien).

Plus que jamais, vos élus **SNB Sud-Ouest** restent mobilisés et à votre écoute pour défendre vos intérêts.



DSR SNB Sud-Ouest : François de SARASQUETA – 07.70.29.30.50

Vos élus CSE et RS en Sud-Ouest

Béatrice GOTTY, Eric GRAU, Alain KOVACIC, Bruno LAMY, Sylvie LECOURT,
Nathalie LEROY, Thierry MENET, Xavier PREVOST, François de SARASQUETA
Emmanuelle VACCAI, Patrick ORTEGA.



WWW.SNBLCL.NET